

COLLECTION « ACTUALITÉ DES SAVOIRS »

Document à l'attention des auteurs

Dirigée par

François VIANGALLI (francois.viangalli@univ-grenoble-alpes.fr)

Public cible

Tout public

Ligne éditoriale

Que dit la recherche sur les sujets qui font l'actualité dans la société ?

La recherche avance, en lien avec les grands enjeux de notre société. L'objectif de la collection « Actualité des savoirs » est de permettre au plus grand nombre de s'emparer des réponses fournies par les chercheurs sur les sujets qui animent la société civile et la scène médiatique.

Les thèmes des ouvrages sont choisis parmi les avancées récentes de la recherche tant dans le domaine des sciences humaines et sociales que dans celui des sciences et techniques, et traités dans un format court, sans jargon, compréhensible par un non spécialiste. Le texte des ouvrages vise à la clarté et à l'accessibilité, des exemples concrets illustrent autant que faire se peut les concepts mobilisés.

Les sujets traités, volontairement ciblés, sont accrocheurs et susceptibles d'éveiller l'intérêt d'un public large, dans le but de contribuer à éclairer les questions d'actualité et les grands débats de société en apportant un regard critique fondé sur la science.

Processus d'expertise

Chaque manuscrit est soumis à la validation de deux spécialistes du sujet traité. Par ailleurs, la direction de collection veille à la lisibilité du manuscrit pour le lectorat visé. Ceci permet d'éviter les écueils de l'excès de simplification et de l'hermétisme, trop souvent rencontrés dans les ouvrages de vulgarisation.

Ouvrages parus

La liste des ouvrages parus est disponible sur :

<https://www.uga-editions.com/menu-principal/collections-et-revues/toutes-nos-collections/actualite-des-savoirs-/>

Charte rédactionnelle

Les consignes générales pour la rédaction des manuscrits sont données dans le document « Recommandations aux auteurs », téléchargeable à l'adresse

<https://www.uga-editions.com/menu-principal/nous-contacter/vous-souhaitez-proposer-un-manuscrit/recommandations-aux-auteurs/>

Dans le cadre de la collection « Actualité des savoirs », ces consignes sont complétées par les indications ci-dessous.

Couverture

La première de couverture comporte les éléments suivants :

- Titre. Les titres des ouvrages sont brefs (pas plus de 30 signes espaces comprises), percutants et doivent éveiller la curiosité du public. Tous les mots doivent se comprendre de façon immédiate. Le titre peut prendre la forme d'une question.
- 3 mots-clés. Ceux-ci serviront de sous-titre (en page 3 de l'ouvrage) pour un meilleur référencement.
- Nom de l'auteur·e.

La quatrième de couverture comporte les éléments suivants :

- Présentation de l'ouvrage (max 700 signes, espaces comprises).
- Présentation de l'auteur·e (max 100 signes).

Intérieur

Le manuscrit comprend entre 70 000 et 80 000 signes, espaces comprises (sauf dérogation).

Il est structuré en 2 à 5 chapitres numérotés. Choisir des titres de chapitre courts, explicites et percutants. Les titres des chapitres ne peuvent en aucun cas dépasser 50 caractères espaces comprises. L'éditeur se réserve le droit de les modifier.

À l'intérieur des chapitres, des intertitres (non numérotés, courts et percutants) peuvent être utilisés si nécessaire afin de relancer la lecture, clarifier l'argumentaire, garder le fil. Pas de subdivision en-dessous des intertitres.

Les notes de bas de pages sont proscrites.

Structuration typique d'un ouvrage

- Introduction
- Développement en quelques chapitres numérotés, avec ou sans intertitres
- Conclusion
- Courte biographie de l'auteur (max 1000 signes)
- Notes bibliographiques
- Sommaire

À noter : l'introduction et la conclusion sont nommées « Introduction » et « Conclusion » respectivement (pas de complément à ces titres).

Bibliographie

Les références bibliographiques sont limitées au nombre de 30 (sauf dérogation des directeurs de collection). Elles sont appelées par un appel de note dans le texte (numéro) et placées en fin d'ouvrage, suivant cet ordre d'apparition, au format « auteur, date, titre, informations de publication » (voir document « Recommandations aux auteurs », p. 5).

Illustrations

Schémas et infographie (en noir et blanc pour la version papier, en couleurs pour la version numérique) sont autorisés si nécessaires. Taille maximale 6 x 10 cm. Veiller à choisir des images dont l'utilisation est autorisée dans le cadre d'un livre destiné à la vente et de résolution suffisante (300 dpi à la taille finale).

Encarts

Des encarts courts (moins de 800 signes) peuvent être utilisés pour isoler une portion de texte du texte principal (« à retenir », « pour en savoir plus », anecdote, quizz, etc.).

Format de la version papier de l'ouvrage : 12 x 18 cm.